

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2025

FIN DU MAINTIEN À VIE DANS LE LOGEMENT SOCIAL - (N° 905)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 60**

présenté par
M. Vojetta

ARTICLE 2

I. – À l’alinéa 9, substituer à la seconde occurrence du mot :

« publics »,

le mot :

« personnes ».

II. – Au même alinéa 9, substituer au mot :

« personnels »,

le mot :

« agents ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel